



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 02/07/2018

Votre annonce n°18-84606 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative. La DILA en qualité d'éditeur officiel se réserve le droit, si nécessaire, de vous la retourner pour compléments ou précisions. Dans ce cas vous en serez averti immédiatement par voie de messagerie.

Sous cette réserve, la Direction de l'information légale et administrative s'engage à diffuser cette annonce dans les plus brefs délais.



M1 - Formulaire Avis de marché

Aperçu de l'annonce

Avis de marché

Département(s) de publication : 62
Annonce No 18-84606
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Mairie de LIEVIN.
Correspondant : service des Marchés Publics, Chef du Service des Marchés Publics, 45, rue Edouard Vaillant - cS 30049 62800 Liévin. : 03-21-44-88-18
courriel : marchespublics@lievin.fr.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Objet du marché : marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'école des Petits Bois - appel à candidatures.
Lieu d'exécution : école des Petits Bois, 62800 Liévin.

Caractéristiques principales :
l'école est décomposée comme suit :
-Un bâtiment existant
-Un préfabriqué

L'Extension de l'école des Petits Bois comprend :
-La démolition du préfabriqué
-La construction d'une extension avec deux salles de classes, d'une salle de réunion et leurs cheminements intérieurs.

Le programme comporte également :
-La mise en accessibilité notamment aux personnes en situation de handicap notamment moteur ;
-La mise en sécurité incendie des locaux sera également réalisée
-Le confort thermique (Rt2012)
-Le confort acoustique.

L'Ensemble des surfaces utiles du projet représente 150m2.

L'Intervention se fait en site occupé. La salle de classe située dans le préfabriqué sera délocalisée sur un autre site pendant la durée des travaux. La dévolution des marchés de travaux sera faite en lots séparés

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : l'enveloppe financière des travaux est estimée à 375 000 euros (H.T.).

Refus des variantes.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations seront financées selon les modalités suivantes : la source de financement du marché est assurée par le budget de la collectivité

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Le mandataire du groupement sera obligatoirement l'architecte.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Toutefois, cette dernière disposition ne s'applique pas à l'économiste et à l'acousticien lorsqu'ils répondent de manière séparée et non intégrée à un bureau d'études Techniques.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article 45-iii du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

L'Opérateur économique unique ou le mandataire du groupement s'adresse à un maître d'œuvre ou à une équipe de maîtrise d'œuvre disposant des qualités suivantes :

- Un architecte, (dplg, desa, hmonp ou équivalent européen). Les architectes établis en France fourniront l'inscription à l'ordre des architectes.
- Un économiste de la construction,
- Un ou des bureaux d'études techniques rassemblant des compétences tous corps d'états notamment des compétences en structure, en thermique et en électricité,
- Un acousticien

La prestation est réservée à une profession particulière : inscription à l'ordre des architectes pour les architectes établis en France.
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : la fiche de renseignements administrative annexée au présent règlement de consultation (mandataire uniquement);

- Autres renseignements demandés : extrait Kbis datant de moins de 3 mois;

- Autres renseignements demandés : présentation d'un dossier de références :

Pour l'opérateur économique ou le mandataire pour l'ensemble du groupement.

Architectes : 4 références de moins 5 ans d'importance ou de complexité équivalente.

Bureau d'études : 2 références de moins 5 ans d'importance ou de complexité équivalente.

Pour l'économiste et l'acousticien : une liste de 3 références de moins de 5 ans d'importance ou de complexité équivalente.

Les références devront être impérativement présentées dans le diaporama-type joint à la consultation;

- Autres renseignements demandés : tableau de présentation du groupement.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des candidatures : 3 septembre 2018, à 12 heures.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18M030.

Renseignements complémentaires : critères de sélection des candidatures : après vérification de la conformité des pièces administratives fournies, le classement des candidatures s'effectuera ainsi :

-Une première grille d'analyse (binaire oui/non) portant sur l'agrément de la candidature au regard des compétences présentées (notée sur 20 points - pondération à 40%);

-Une deuxième grille d'analyse sur le niveau de pertinence de la candidature par rapport à l'objet de la consultation, au vu des critères pondérés suivants (notée sur 20 points - pondération à 60%) :

1. Qualités architecturales, esthétiques et d'insertion dans son environnement de l'ouvrage construit par le soumissionnaire exprimées au travers du diaporama (notées sur 20 - pondération : 50%).

2. Importance et nature des opérations suivies par le soumissionnaire et similaires à l'objet du programme pour le bureau d'étude technique (selon les références présentées dans le cadre de réponse) (notées sur 20 - pondération : 30%).

3. Importance et nature des opérations suivies par le soumissionnaire et similaires à l'objet du programme pour l'économiste de la construction (selon les références présentées dans le cadre de réponse) (notées sur 20 - pondération : 10%).

4. Importance et nature des opérations suivies par le soumissionnaire et similaires à l'objet du programme pour l'acousticien (selon les références présentées dans le cadre de réponse) (notées sur 20 - pondération : 10%).

Le nombre maximum de candidats retenus pour remettre un projet est fixé à 3.

Indemnités des candidats retenus : Le pouvoir adjudicateur alloue les primes aux candidats conformément aux propositions qui lui sont faites par la commission. Le montant de la prime est arrêté à 2 000 euros (H.T.) par candidat admis à concourir. Toutefois, en cas de prestations jugées insuffisantes ou incomplètes par la commission, le maître de l'ouvrage peut décider de minorer la prime.

Cette prime sera déduite du montant forfaitaire d'honoraires du candidat retenu.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 2 juillet 2018.

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre.

Éléments non publiés

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 18M030

Libellé de la facture : Mairie de LIEVIN 45, rue Edouard Vaillant CS30049 62801 Liévin

Siret : 21620510400443

Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 3 septembre 2018

Objet de l'avis : marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'école des petits bois - appel à candidatures

Nom de l'organisme : Mairie de LIEVIN

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3547902



> Informations légales